

Le nouveau directoire entend les élus et revoie sa copie sur les projets en cours.

La stratégie d'entreprise et de ses filiales, annoncée précédemment demandait que chaque entité soit rentable. La maison mère n'a plus les moyens de soutenir ses filiales déficitaires indéfiniment. Mais, pour la CGT, les salariés ne doivent pas en faire les frais. Cela doit passer par une information puis consultation auprès des élus du CSE afin d'étudier ces projets sous les angles sociaux.

La direction convaincue du bienfondé de séparer le contenu éditorial du contenu publicitaire, envisage le transfert des activités publicitaires Ouest-France du Shopping national et du pôle Communication vers Additi : les élus disent stop au projet et mettent un frein à un processus brutal. La direction acte qu'aucun salarié Ouest-France ne sera transféré s'il ne le souhaite pas. Mais que lui proposera-t-elle ? Ce transfert prévu en mai/juin devra avant tout passer par une information/consultation au CSE. Les élus CGT veilleront à ce que ces salariés maintiennent leur statut et leur niveau de rémunération global. Le **Shopping national** rapporte de l'argent. Ce transfert doit aussi permettre à Additi de regagner de la rentabilité et à Ouest-France de cesser son soutien financier annuel à hauteur d'environ 1 million 7. Le service **Infocale** pour les professionnels est dans le viseur. Une activité partagée avec les autres entités du groupe justifie la direction. Il pourrait donc passer Intrasipa. Là aussi les élus resteront vigilants.

Enfin Ouest-France diminuerait sa masse salariale et son aide financière, c'est tout bénéf mais cela ne doit être au détriment des salariés.

DSI (direction des services informatiques) : à la suite de la déclaration intersyndicale des élus, le projet d'évolutions d'organisation et de réaménagement des locaux est mis sur pause voire reporté si besoin. Fabrice Bazard reconnaît que ce projet doit être travaillé en collégiale et stipule que « *la réussite d'un projet ne peut passer que par la volonté d'emmener les équipes* ». On ne peut pas dire que c'était le cas car tous les salariés n'ont pas été consultés. Un processus une fois de plus pyramidal avec des strates managériales multipliées à l'encontre de l'objectif de gagner en proximité métiers, en agilité et en réactivité ! A revoir, il en va de même pour le projet de Flex office. Néanmoins, les élus espèrent que les travaux envisagés, même minimes, puissent démarrer.

« **Une DSI doit être alignée avec la stratégie de l'entreprise et les métiers** » appuie Fabrice Bazard. Ce sujet fera donc l'objet ultérieurement d'une information/consultation au CSE.

Création du Pôle audiovisuel : le contenu c'est à Ouest-France. Les régies radios et les radios relèvent du contenu donc les regrouper sous Ouest-France est un sujet en cours. Les enjeux sont sur le temps 2, comme nos « belles histoires » qui génèrent beaucoup d'audience. La direction pousse même plus loin ses réflexions : serait-ce pertinent de créer une radio et une télévision O.F d'abord par le digital ? Le premier objectif de ce projet est de constituer l'équipe avec un minimum de personnes dédiées voire détachées. Vous avez des compétences ou appétences en la matière, c'est le moment de vous faire connaître.

L'informatique doit y être associée pour développer une expertise audio et image, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui !

Ouest-France demain, un moment qui permet de sortir « la tête de l'eau ». C'est pour dire oh combien nous avons tous besoin de nous poser et de reprendre notre souffle mais ce fût de courte durée. Une dizaine de thématiques sont identifiées pour mettre en place des chantiers : **Jeunes** à articuler avec les chantiers déjà en cours. **Communication** : mieux faire savoir qui on est Caroline Tortelier a désormais en charge cette mission. **Contenus** : infos positives, investigations, résumés, journal de l'été. Le **Format et la maquette** : une décision doit être prise rapidement sur le format, le mois prochain, dont en découlera la maquette. **L'interaction avec le lecteur** : il faut proposer plus, par exemple une page journaliste. **Enfant** faire plus que le Dimoitou. **Locales.** **Personnalisation de l'offre** : mais avec un minima d'information, notre cœur du métier. **Serviciel/utile.**

Les sujets prioritaires pour le directoire sont le **format** et ensuite la **maquette**, le développement de l'**audiovisuel** et le **journal de l'été** qui sont déjà en cours. Pour les autres thématiques un calendrier sera établi, « *pas question de donner le tournis à tout le monde* » précise François-Xavier Lefranc lequel ajoute qu'il n'est pas question non plus de réduire les informations dans le journal tout en précisant que nous avons besoin d'une direction artistique tant pour le journal papier que pour le numérique.

Déménagement de Redon : les élus ont rendu un avis défavorable à l'unanimité car il n'y a aucun accès handicapé ce qui est contradictoire avec nos convictions. A l'heure ou la direction clame le lancement d'une politique Handicap nous cherchons encore la cohérence entre les propos et les actes.

Plan de tirage : En avril, l'édition de Redon revient à Chantepie et la Mayenne sera imprimée à La Chevrolière. La mutualisation sur les transports a un impact pour les éditions du Maine Libre et de la Sarthe.

Le mécénat de compétences maximum deux ans sur une même mission : mettez votre savoir-faire à disposition d'une association de bien public et ce avec le maintien de tous vos droits. Ce dispositif permet à l'entreprise une défiscalisation des cotisations sociales et patronales à hauteur de 60%. Cette défiscalisation bénéficiera-t-elle au salarié ? L'entreprise travaillera en partenariat avec un organisme spécialisé sur le sujet, qui prospectera les associations selon les profils des salariés demandeurs et fera le lien administratif entre l'entreprise et les associations. Un dispositif réduit d'environ 5 à 10 salariés sera testé pour le premier semestre 2024. Temps plein et temps partiel, tout est permis.

Poplee : dans les formulaires des entretiens annuels et professionnels, c'est la date du dernier contrat qui figure donc celui du CDI et non des CDD précédents mais l'ancienneté est bien prise en compte.

Les élus, en intersyndicale demandent la reprise des négociations sur les salaires, le directoire campe sur ses positions, pas de discussion avant juin. Et vous qu'en pensez-vous ? Nous attendons vos retours.